se-unsa.org

Paris, le 10 janvier 2017

Monsieur Bernard CAZENEUVE
Premier ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75007 PARIS

N/*R : CC/NA 16/17*

Objet : renouvellement des détachements pour les enseignants français à l'étranger

Monsieur le Premier ministre,

Je me permets d'attirer votre attention sur la situation des enseignants de l'AEFE occupant actuellement des postes de résidents à l'étranger. Comme vous le savez, ce sont des personnels fonctionnaires recrutés par les établissements.

Ce statut de résident a été créé dans les années 90 pour des motivations économiques puisqu'il est moins favorable aux personnels, en termes de rémunération, que le statut d'expatrié. En contrepartie, nos collègues avaient l'assurance de pouvoir rester en poste autant qu'ils le souhaitaient comme l'indique le terme de résident : il réside dans le pays. Cela est d'autant plus important que l'immense majorité d'entre eux ont construit leur vie dans ces pays, notamment en y fondant une famille ou en y tissant une vie sociale très intégrée.

Ainsi, à ce jour, le nombre de résidents dépasse celui des expatriés qui devient de plus en plus l'exception chez les deux opérateurs que sont l'AEFE (Agence pour l'enseignement français à l'étranger) et la MLF (Mission laïque française).

Alors que se prépare la rentrée 2017 en métropole, l'examen des situations de détachement des résidents est en cours. Les premières informations qui nous reviennent font état de refus de prolongation des détachements pour les résidents. Outre que ces décisions ne sont pas motivées, elles génèrent des situations personnelles qui ne sont pas acceptables pour l'Unsa (séparations familiales, interruption de carrière etc.) et contreviennent à l'esprit même de ce statut particulier de résident.

Si l'on peut comprendre les difficultés rencontrées par certains départements à pourvoir les postes de titulaires, la méthode utilisée n'est pas acceptable. Non seulement, elle crée des situations dramatiques en matière de gestion des ressources humaines, mais elle déstabilise aussi tout le travail pédagogique mené par les équipes dans nos établissements français à l'étranger. La tension sociale ainsi créée peut nuire à l'image et au rayonnement de notre pays.

…/…

Syndicat des enseignants de l'Unsa - 209 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - 01 44 39 23 10 - Fax : 01 44 39 23 13

Pour l'Unsa, il y a aujourd'hui nécessité à régler au mieux ces situations, dans l'intérêt des personnels, dans celui du service public d'éducation en France et pour la stabilité de nos établissements à l'étranger. J'observe que ces situations de refus de détachement touchent aussi les établissements partenaires du réseau.

Je regrette que, malgré nos demandes réitérées, un groupe de travail ne se soit toujours pas réuni avec les différents partenaires (dont les représentants des personnels) pour trouver les voies et les moyens d'un traitement équitable de ce dossier.

Je souhaite que sur ces questions interministérielles nous puissions avancer dans les meilleurs délais au regard des différents enjeux que je viens de vous exposer.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Christian CHEVALIER
Secrétaire général

Copie :

- *Mr Jean Marc Ayrault, Ministre des affaires étrangères et du développement international*
- *Mme Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Education nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche*